



Message n° 25 à l'intention du Conseil général du 13 décembre 2022

Point N° 4.4 de l'Ordre du jour

Demande de crédit de CHF 30'000.00 pour la participation à la construction de l'abri PC communal de 100 places situé dans le nouvel EMS

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Par le présent message, le Conseil communal a l'honneur de vous présenter une demande de crédit d'investissement pour la participation à la construction de l'abri PC communal de 100 places situé dans le nouvel EMS.

1. Introduction

Dans la construction du nouvel EMS à Siviriez, la construction de deux abris de 62 et 100 places a été projetée et est actuellement en cours d'exécution.

Le présent message détaille la participation à l'abri PC communal de 100 places.

2. Historique

Début 2018, des discussions entre le Réseau Santé de la Glâne (RSG) et la Commune de Siviriez ont débuté concernant l'abri de 100 places publiques existant situé sous le Foyer Notre-Dame Auxiliatrice suite au projet du nouvel EMS. Il est à noter que le RSG possède 20 places protégées supplémentaires dans l'EMS actuel. Le bâtiment de l'actuel EMS étant démolé à terme, la question de conserver cet abri communal a vite été écartée. Il a donc été décidé qu'un nouvel abri serait construit à l'emplacement du futur EMS.

Un Droit de superficie distinct et permanent (DDP) est présent sur la parcelle de l'EMS actuel. Celui-ci a été signé en 2011 pour une période de 100 ans. L'EMS en cours d'exécution ne se situant pas sur la même parcelle, ce DDP devra être revu avec des modifications. Par contre, pour les objets opérationnels (droits d'utilisation, rénovation, entretien, ...), le contenu du DDP ne devrait pas changer fondamentalement. L'entretien et les rénovations éventuelles seront à la charge du RSG.

En 2019, le Conseil communal a dû se pencher sur la question d'un usage civil (dépôt, utilisation par des sociétés, ...) pour cet abri. Pour pouvoir bénéficier de cet abri pour un usage particulier, l'équipement devait être modifié à la charge de la Commune au niveau de la



détection incendie, de l'éclairage de secours et une entrée séparée devait être prévue. Lors de la séance du Conseil communal du 20 mai 2019, celui-ci a décidé de renoncer à utiliser l'abri PC pour un usage civil au vu des frais occasionnés. Le RSG pourra cependant utiliser ces locaux à des fins de stockage.

Selon le Service de sécurité civile et militaire (SSCM), le taux de couverture des places protégées pour la Commune de Siviriez est de 91%, soit 2'038 places protégées pour 2'243 habitants (moyenne cantonale 90.3%). La mise à disposition du nouvel abri de l'EMS n'aura pas d'influence sur ce taux puisque le nombre de places détruites sera remplacé par le même nombre de nouvelles places. En revanche, le nombre de places pour l'EMS passera de 20 places à 62 places, soit une amélioration de la situation.

3. Aspects financiers

Avant d'entamer les discussions avec le RSG sur la participation communale, le bureau d'architecte a établi un devis pour la construction de l'abri qui peut se résumer comme suit :

Libellé	Montant CHF TTC
Construction d'un nouvel abri de 100 places	158'000.00
Equipements de l'abri PC (ventilation, lits, ...)	20'000.00
Démolition de l'abri existant	68'000.00
Total CHF TTC	246'000.00

Après discussion, le montant de la part communale pour la construction de cet abri a été arrêté à CHF TTC 30'000.00, le solde étant à la charge du RSG.

4. Financement et charges financières

Amortissement annuel	3 % de CHF 30'000.00	CHF	900.00
Charge financière annuelle totale		CHF	900.00

Le crédit de CHF 30'000.00, prévu au budget d'investissements 2023, sera financé par nos disponibilités ou éventuellement par un emprunt.



Commune de Siviriez

5. Demande de crédit

Le Conseil communal invite le Conseil général à accepter cette demande de crédit de **CHF 30'000.00** pour la participation à la construction de l'abri PC communal de 100 places situé dans le nouvel EMS

Message validé par le Conseil communal lors de sa séance du 21 novembre 2022.

Le Conseil communal